LE MOT DU MAIRE

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

☆ ☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\square}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\square}$

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\square}$

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\bowtie}$

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

 $\stackrel{\wedge}{\bowtie}$

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

2006 s' efface....c'est l'heure des bilans.

Ceux-ci, indéniablement, font apparaître des chiffres. Ils rendent compte de l'état d'avancement des travaux qui avaient été projetés; certains ont trouvé leur aboutissement, d'autres sont en cours d'achèvement. D'autres encore se trouvent à l'état d'ébauche ou presque.

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆ ☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

☆

☆ ☆

☆☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

 $\stackrel{\wedge}{\Rightarrow}$

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

☆

J'évoquerai le sujet de façon exhaustive à l'occasion de la réception de Nouvel An, le 14 janvier 2007 au foyer paroissial.

Mais les bilans reflètent aussi et surtout la manière d'être, de vivre et d'exister dans une société.

La conjugaison de nombreuses bonnes volontés aura, une fois de plus, permis de belles réalisations.

C'est dans ce contexte que j'aimerais remercier sincèrement tous les habitants qui travaillent au développement harmonieux de notre village. Je tiens à vous exprimer ma satisfaction de constater que l'essentiel réside dans une collaboration ouverte et suivie entre les habitants et les élus d'une même commune.

Le conseil municipal, le personnel au service de la commune et moimême vous présentons nos meilleurs voeux de santé et de réussite pour 2007.

In der besinnlichen Zeit des Jahresausklangs blicken wir zurück auf ein erfolgreiches Jahr und eine gute Zusammenarbeit mit den Einwohnern unseres Dorfes. Dafür möchten wir uns bedanken.

Wir wünschen Ihnen einen guten Start in das Jahr 2007.

André Wolgensinger



Die Zukunft hat viele Namen. Für die Schwachen ist sie das Unerreichbare. Für die Ängstlichen ist sie das Unbekannte. Für die Tapferen ist sie die Chance.

V.H.

RECEPTION DE NOUVEL AN

LA MUNICIPALITE DE MICHELBACH LE HAUT A LE PLAISIR D'INVITER LES HABITANTS DU VILLAGE A LA RECEPTION DE NOUVEL AN QUI AURA LIEU :

LE DIMANCHE 14 JANVIER 2007 A 11 HEURES 30 AU FOYER PAROISSIAL

L'EQUIPE MUNICIPALE.



INFORMATIONS GENERALES

INSCRIPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux arrivants dans notre village sont priés de se faire inscrire à la mairie.

POUBELLES

Veuillez **ne pas sortir** les poubelles à l'avance, c'est à dire 3 jours voire une semaine avant le ramassage, mais **uniquement la veille du passage du camion**.

CHEMINS RURAUX ET FORESTIERS

Veuillez éviter de circuler par période de pluie et de dégel, afin de ne pas endommager les chemins.

DECHETS VERTS

Horaire d'été:
Horaire d'hiver:

lundi et samedi de 17 h à 18 h
le lundi de 16h à 17 h ainsi que
les samedis des semaines paires

RAPPEL ...

Malheureusement, au mépris de la législation en vigueur concernant la divagation des chiens, nous constatons que certains de nos amis à quatre pattes se promènent toujours librement dans les rues du village. Nous tenons à rappeler à leurs maîtres qu'en cas de sinistres (accidents, morsures, dégâts divers) leur responsabilité sera engagée.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN 2006

NOMS	PRENOMS	ADRESSE	NAISSANCE	DECES	ARRIVEE	DEPART
CLAYTON	Christopher	19B Rue de la Liberté			01/01/2006	
CLAYTON	Jane	19B Rue de la Liberté			01/01/2006	
CLAYTON	William	19B Rue de la Liberté			01/01/2006	
CLAYTON	Edward	19B Rue de la Liberté			01/01/2006	
GÄLLI	Irmgard	20 Rue des Vignes			01/01/2006	
MULLER	Sandrine	2 Rue des Landes				01/01/2006
WOLGENSINGER	Thierry	15 Rue des Vergers			01/01/2006	
WOLGENSINGER	Sonia	15 Rue des Vergers			01/01/2006	
WOLGENSINGER	Cynthia	15 Rue des Vergers			01/01/2006	
ESLINGER	Sébastien	65 Rue Principale			01/05/2006	
BINGLER	Ludovic	8 Rue Principale				15/05/2006
SCHAERER	Jean-Luc	Domaine St-Appollinaire				22/05/2006
SCHAERER	Valérie	Domaine St-Appollinaire				22/05/2006
SCHAERER	Mathilde	Domaine St-Appollinaire				22/05/2006
SCHAERER	Anne	Domaine St-Appollinaire				22/05/2006
FEDERER	Sabine	15 Rue de la Fontaine			27/05/2006	
DEVAUX	Gaëlle	10 Rue des Vignes			01/06/2006	
MALAGNINO	Axel	10 Rue des Vignes			01/06/2006	
WOLGENSINGER	Léa	15 Rue des Vergers	13/06/2006			
WANNER-BEHRA	Rosalie	1 rue de la fontaine		30.06.2006		
GUTZWILLER	Daniel	69 Rue Principale			01/07/2006	
SCHORR	Raymonde	69 Rue Principale			01/07/2006	
ALBIETZ	Bastien	69 Rue Principale			01/07/2006	
ALBIETZ	Coline	69 Rue Principale			01/07/2006	
PIERCY	Romuald	3 Rue des Landes			, ,	01/07/2006
FETAZ	Charles	43 Rue Principale				01/07/2006
FETAZ	Catherine	Idem				01/07/2006
FETAZ	Valentine	Idem				01/07/2006
FETAZ	Juliette	Idem				01/07/2006
FETAZ	Victor	Idem				01/07/2006
WIEDERKEHR	Sébastien	3 Rue Alsace Lorraine			01/07/2006	, , ,
LATSCHA	Florent	16 Rue des Vergers			01/08/2006	
LATSCHA	Célia	16 Rue des Vergers			01/08/2006	
LATSCHA	Arnaud	16 Rue des Vergers			01/08/2006	
MANNKOPF	Markus	7 Rue Clémenceau				01/08/2006
WEISS	Robert	20 Rue de Folgensbourg		15/08/2006		
GUTZWILLER	Olivier	Ferme Neuhof	17/08/2006	, ,		
CRON	Jean-Francois	16 Rue de la Victoire	=:,, = =, = = = =		01/09/2006	
RASSER	Cathy	16 Rue de la Victoire			01/09/2006	
ROESLE	Laurent	8 Rue de la Forge			01/09/2006	
URIA	Guillermo	8 Rue Principale			01/09/2006	
URIA	Tania	8 Rue Principale			01/09/2006	
SEGER	Aurélie	64 Rue Principale			01/03/2000	01/10/2006
HESS	Michel	3 Rue du Willerbach			15/10/2006	01/10/100
HESS	Petra	3 Rue du Willerbach			15/10/2006	
GERHART	Luke, Benjamin	22 Rue de la Fontaine	17/10/2006		13/10/2000	
WENZINGER	Vivien	2 Rue d'Alsace Lorraine	17/10/2000		20/10/2006	
WENZINGER	Sylvie	2 Rue d'Alsace Lorraine			20/10/2006	
BADE	Philippe	15 Rue de la Fontaine	23/10/2006		20/10/2000	
DONELLY	Grace	33 Rue Principale	24/10/2006	1		
BAUMANN	Isabelle	8 Rue de la Forge	2 1/ 10/ 2000		01/11/2006	
MENNY	Lucas	8 Rue de la Forge	1	1	01/11/2006	
MENNY	Line	8 Rue de la Forge			01/11/2006	
CHAUVIRE	Alexandra	14 A Rue Principale	1	 	01/11/2006	
KAMEL	Amir	14 A Rue Principale			01/11/2006	
JUD	Jean-Luc	5 Rue St-Justin	1		01/11/2000	01/11/2006
JUD		5 Rue St-Justin	1			01/11/2006
	Séverine	i	1	1		
SCHLEYERBACH	Peer Bettina	7 Rue de la Victoire 7 Rue de la Victoire		-		01/11/2006
	IDELLINA	i / kue de la Victoire	1		I	01/11/2006
SCHLEYERBACH SCHLEYERBACH	Johannes	7 Rue de la Victoire				01/11/2006

LES PERMIS DE CONSTRUIRE EN 2006

09/02/06	LATSCHA Frédéric	rue des vergers	Maison individuelle
21/03/06	FOLTZER Didier	rue de Folgensbourg	Maison individuelle
10/05/06	HESS Michel	rue du Willerbach	Maison individuelle
07/06/06	G.A.E.C. Gutzwiller	rue de Knoeringue	Extension exploit. Agricole
12/07/06	TERRASSON Olivier	rue du Willerbach	Maison individuelle
28/07/06	GASSER Christophe	rue des vignes	Maison individuelle
01/10/06	SCHILDKNECHT Daniel	rue principale	Véranda
21/11/06	LATSCHA Catherine	rue des vergers	Maison individuelle
28/11/06	KLEIN Nathalie et BUCHELI Guillaume	rue de la fontaine	Maison individuelle



IMPRIMERIE NATIONALE

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2007

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du **18 janvier au 17 février 2007**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population permet en effet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa nº 2004A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de 2004 à 2008.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprime n° 40
Communes de moins
de 10 000 habitants



Naissances 2006

Léa WOLGENSINGER de Mr et Mme WOLGENSINGER Thie	née le rry et Sonia	13.06.2006
Olivier GUTZWILLER de Mr et Mme GUTZWILLER Philippe	né le et Mélanie	17.08.2006
Luke GERHART de Mr GERHART Denis et Mme ADAM	né le 1 Anne	17.10.2006
Philippe BADE de Mr et Mme BADE Stefan et Sabin	né le	23.10.2006
Grace DONNELLY de Mr DONNATELLY Simon et Mme E	née le BANKS Rachel	24.10.2006

Mariages 2006

GUTZWILLER Christophe et BADER Jasmin le 16.06.2006

BADE Stefan et FEDERER Sabine le 30.06.2006

Décès 2006

WEISS Robert le 15.08.2006

WANNER-BERHA Rosalie le 30.06.2006

Mer wenscha alles Gueta zum Geburtstag

Janvier	CDETTED Eugàno	79 ans						
08.01.29 14.01.27	GRETTER Eugène NORTH - STEHLIN Louise	78 ans 80 ans						
	Février							
02.02.32	BROM Eugène	75 ans						
04.02.31	MASSON Charles	76 ans						
11.02.29		78 ans						
21.02.32	SPINHIRNY Alfred	75 ans						
27.02.20	VONACH Charles	87 ans						
	Mars							
07.03.21	STURCHLER - ALLEMANN Adrienne	86 ans						
09.03.27	PETER –VILLIG - HASSLER Yvonne	80 ans						
18.03.20	GANZMANN - CHARMILLOT Aurélie	87 ans						
19.03.32	WOLF - BRAND Suzanne	75 ans						
	Avril							
06.04.35	WANNER Gérard	72 ans						
12.04.20	SCHILLING - LITZLER Alice	87 ans						
19.04.29	SCHIELLY Joseph	78 ans						
22.04.24	DELFINI - BEY Madeleine	83 ans						
	Mai)						
15.05.24	BOEGLIN - ESCALIN Louise	83 ans						
17.05.14	RUEHER - RUNSER Jeanne	93 ans						
20.05.32	GLATH - HERBOLD Lina	75 ans						
22.05.24	STARCK - WAGNER Eugénie	83 ans						
	Juin							
08.06.23	SUTTER - KUENTZ Marguerite	84 ans						
21.06.28	GLATH Guillaume	79 ans						
22.06.29	HELL - BOHRER Irène	78 ans						
29.06.23	WEISS - GUTZWILLER Irène	84 ans						
	Juillet							
18.07.08	KLEINMANN - KOENIG Blanche	99 ans						

Août

03.08.33 03.08.26 19.08.28 26.08.26	BROM - HERRMANN Josephine GUTZWILLER Raymond HASCHER Albert NUSSBAUMER Fernand	74 ans 81 ans 79 ans 81 ans
	Septembre	
04.09.21 08.09.23 16.09.32 18.09.35 24.09.27 26.09.32	MANGIN - KLEIN Alice LATSCHA - RUNSER Marie BIRGER Bernard JUD Etienne GRETTER - GERSTER Mélanie ZIMMERMANN Paul	86 ans 84 ans 75 ans 72 ans 80 ans 75 ans
	Octobre	
01.10.30	BRUNGARD - VIRON Simone	75 ans
05.10.29	ORTNER Edouard	78 ans
22.10.31	BOEGLIN Paul	76 ans
30.10.29	PETER - ERTLEN Marie -Thérèse	78 ans
31.10.33	SPINHIRNY - HUFFSCHMITT Florentine	74 ans
1.3	Novembre	
01.11.22	BROM - SCHERRER Elise	85 ans
06.11.20	WILHELM - WIEDERKEHR Cécile	87 ans
07.11.31	HASCHER - SCHMITT Antoinette	76 ans
20.11.35	BOEGLIN - BURGET Marie-Rose	72 ans
20.11.23	BOEGLIN Edouard	84 ans
27.11.29	BROM Marcel	78 ans
1	Décembre	
01.12.24	RUNSER René	83 ans
16.12.34	GRAF Siegfried	73 ans
23.12.35	GRETTER - KREUTTER Suzanne	72 ans
24.12.33	SCHMITT Paul	74 ans
29.12.24	GRETTER Erwin	83 ans

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS ET RATTRAPAGE DES JOURS FERIES 2007

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU





MET = Collecte des objets métalliques

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 lun	1 jeu	1 jeu	1 dim	1 mar	1 ven
2 mar	2 ven	2 ven	2 lun	2 mer	2 sam
3 mer	3 sam	3 sam	3 mar	3 jeu	3 dim
4 jeu	4 dim	4 dim	4 mer	4 ven	4 lun
5 ven	5 lun 🖟	5 lun	5 jeu i	5 sam	5 mar
6 sam	6 mar	6 mar	6 ven	6 dim	6 mer
7 dim	7 mer	7 mer	7 sam	7 lun	7 jeu
8 lun	8 jeu	8 jeu	8 dim	8 mar i	8 ven
9 mar	9 ven	9 ven	9 lun	9 mer	9 sam
10 mer	10 sam	10 sam	10 mar	10 jeu i	10 dim 🗼
11 jeu	11 dim	11 dim	11 mer 🧳	11 ven	11 lun
12 ven	12 lun	12 lun	12 jeu	12 sam	12 mar
13 sam	13 mar	13 mar	13 ven	13 dim	13 mer
14 dim	14 mer	14 mer	14 sam	14 lun	14 jeu !
15 lun	15 jeu	15 jeu	15 dim	15 mar	15 ven
16 mar	16 ven 1	16 ven	16 lun !	16 mer	16 sam !
17 mer	17 sam	17 sam	17 mar	17 jeu	17 dim
18 jeu	18 dim	18 dim	18 mer !	18 ven :	18 lun
19 ven	19 lun	19 lun	19 jeu	19 sam	19 mar
20 sam	20 mar	20 mar	20 ven	20 dim	20 mer
21 dim	21 mer	21 mer	21 sam	21 lun	21 jeu
22 lun	22 jeu	22 jeu	22 dim	22 mar	22 ven
23 mar	23 ven	23 ven	23 lun	23 mer	23 sam
24 mer	24 sam	24 sam	24 mar	24 jeu	24 dim
25 jeu	25 dim .	25 dim	25 mer	25 ven	25 lun
26 ven	26 lun	26 lun	19 jeu	26 sam	26 mar
27 sam	27 mar	27 mar	27 ven	27 dim	27 mer
28 dim	28 mer	28 mer MET	28 sam	28 lun	28 jeu
29 lun		29 jeu :	29 dim	29 mar	29 ven
30 mar		30 ven	30 lun	30 mer	30 sam
31 mer		31 sam	and a surface of the	31 jeu	1

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 dim 1	1 mer RES	1 sam	1 lun	1 jeu	1 sam !
2 lun i	2 ieu	2 dim	2 mar	2 ven	2 dim
3 mar	3 ven	3 lun	3 mer	3 sam	3 lun
4 mer	4 sam	4 mar	4 jeu	4 dim	4 mar
5 jeu	5 dim	5 mer	5 ven	5 lun	5 mer
6 ven	6 lun	6 jeu	6 sam	6 mar	6 jeu
7 sam	7 mar	7 ven	7 dim	7 mer iMET	7 ven
8 dim	8 mer	8 sam	8 lun :	8 jeu	8 sam
9 lun	9 jeu	9 dim	9 mar	9 ven	9 dim
10 mar	10 ven	10 lun	10 mer	10 sam	10 lun
11 mer	11 sam	11 mar	11 jeu	11 dim 1	11 mar 1
12 jeu	12 dim	12 mer	12 ven	12 lun	12 mer
13 ven	13 lun	13 jeu !	13 sam 3	13 mar !	13 jeu !
14 sam	14 mar	14 ven	14 dim	14 mer	14 ven
15 dim !	15 mer	15 sam	15 lun	15 jeu	15 sam
16 lun	16 jeu	16 dim	16 mar	16 ven	16 dim
17 mar ;	17 ven	17 lun	17 mer	17 sam	17 lun
18 mer	18 sam	18 mar	18 jeu	18 dim	18 mar
19 jeu	19 dim	19 mer	19 ven	19 lun	19 mer
20 ven	20 lun	20 ieu	20 sam	20 mar	20 jeu
21 sam	21 mar	21 ven	21 dim	21 mer	21 ven
22 dim	22 mer	22 sam	22 lun	22 jeu	22 sam
23 lun	23 jeu	23 dim	23 mar	23 ven	23 dim
24 mar	24 ven	24 lun	24 mer	24 sam	24 lun
25 mer	25 sam	25 mar	25 jeu !	25 dim	25 mar
26 jeu	26 dim	26 mer	26 ven	26 lun	26 mer
27 ven	27 lun	27 jeu	27 sam	27 mar	27 jeu
28 sam	28 mar	28 ven	28 dim	28 mer 1	28 ven 1
29 dim	29 mer	29 sam	29 lun	29 jeu	29 sam
30 lun '	30 jeu	30 dim	30 mar	30 ven	30 dim
31 mar	31 ven		31 mer		31 lun



10 DECEMBRE 2006 - FETE DE NOEL DES AINES

D'emblée le nombre très important des participants à la fête a été un chaleureux remerciement adressé aux organisateurs.

L'ensemble de la salle festive de même que la satisfaction évidente de se retrouver qu' affichaient les habitants de notre village faisaient plaisir à voir.

De plus l'édition 2006 a été nettement embellie par les prestations d'une soixantaine d'enfants encadrés par leurs enseignants des écoles de Michelbach et d'Attenschwiller. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour venir distraire nos aînés qui ont également chanté en chœur, grâce aux talentueux animateurs Erwin et Jean-Pierre.



LOISIRS DU MARDI APRES-MIDI

Le mardi après-midi représente toujours un moment privilégié pour les personnes âgées de notre commune.

Les habitués se retrouvent avec plaisir à la salle communale pour y passer quelques heures récréatives agrémentées d'une pause café.

RENDEZ -VOUS pour toutes les personnes motivées le mardi des semaines paires de 14.00 heures à 17.00 heures.

HAUT RHIN PROPRE 2006



LA FÊTE DU PAIN 2006

Une fois de plus, une grande réussite!



Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien : le chauffage au bois plus que jamais d'actualité

Depuis l'hiver dernier, le bois-énergie semble promis à un bel avenir. L'engouement général pour toutes les énergies renouvelables initié dans un souci de limitation des rejets à effets de serre a été fortement poussé par les flambées successives du prix du pétrole et par une politique dynamique de la Région Alsace.

6 bonnes raisons pour se chauffer au bois ...

1. C'est une solution gratifiante pour nos forêts et pour toute l'Alsace!

Terre de forêts (taux boisement de proche de 40 %), l'Alsace s'est toujours distinguée respect par son l'environnement. Aujourd'hui, notre région tient le rang de leader en matière d'intégration des énergies renouvelables. Le monde forestier, proche de la est partenaire nature. un privilégié dans le développement du bois-énergie. L'exploitation bois de feu permet d'entretenir nos forêts par des coupes d'amélioration ou de régénération. Dans notre vallée, le potentiel est considérable.

2. C'est une solution économique durable : plus le temps passe, plus vous y gagnez!

Abondant en secteur montagne, le bois représente une source d'énergie renouvelable inépuisable. Bien que son prix soit en légère progression, il est cependant moins exposé aux fluctuations aue celui des classiques (fioul. énergies électricité, gaz...). Aujourd'hui, des fournisseurs de bûches, de plaquettes ou de granulés peuvent vous livrer. Une charte « qualité bois bûches » a été créée récemment par le biais de l'Interprofession Fibois Alsace (voir contacts).

Le bois est incontestablement le combustible au coût final le plus compétitif du marché.

3. C'est une solution écologique : votre environnement y gagne !

Utiliser le bois de nos forêts, c'est consommer une énergie « propre » qui limite les rejets de CO2. Chacun d'entre nous peut devenir un véritable acteur dans ce qui est devenu une priorité mondiale.

4. C'est un label vendeur :

Choisir le bois-énergie, c'est aussi donner une image moderne et valorisante pour tous ceux ayant une activité agricole, artisanale, touristique ... Les Alsaciens, comme les voisins suisses et d'outre-Rhin, sont sensibles à la préservation de l'environnement. Ils préfèrent de plus en plus acheter des produits et des services respectueux de l'environnement.

5. C'est un bénéfice à court terme : vous y gagnez encore!

Vous pouvez bénéficier d'aides financières publiques pour l'installation d'une chaudière à bois automatique (voir contact Energivie). De surcroît, le crédit d'impôts est passé en 2006, à 50 %.

C'est le moment de profiter de toutes ces opportunités!

6. C'est une solution de chauffage moderne : vive le progrès!

Les chaudières à bois actuelles sont modernes et performantes. Rien à voir avec les chaudières d'antan dont le rendement atteignait péniblement les 50 %. Alimentation, combustion et évacuation des cendres peuvent être automatisés pour un plus grand confort et une plus grande simplicité.

Côté performance, une chaudière bois à alimentation automatique peut couvrir 100 % des besoins en chauffage et en eau chaude.

... et pour bénéficier d'une visite-conseil.

Notre association est à la disposition des propriétaires forestiers pour les conseiller gestion de dans la parcelles. Les membres Forestière 1'Association Sundgau et du Jura alsacien bénéficient d'un bulletin d'information et d'une assurance responsabilité civile à prix très avantageux. N'hésitez pas à nous contacter

Contacts:

- Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien: 03.89.22.28.50.
- www.energivie.fr ou N° Vert: 0800.60.60.44.
- www.fibois-alsace.com
- www.itebe.org



Association Culture et Loisirs de Michelbach-le-Haut

1. rue de l'école 68220 Michelbach-le-Haut

Activités 2006 :

- Après un repas de début d'année au Velohisle d'Attenschwiller, une vingtaine de membres et amis de l'ACL ont visité l'entreprise »DMS» à Village-Neuf, qui produit surtout des vitamines et des caroténoïdes pour la santé animale. Nous avons été impressionnés par l'accueil et l'esprit de sécurité de cette entreprise.
- Les sportifs amateurs de tous âges, ont pu s'en donner à cœur joie grâce à l'activité« tous sports » animée par Denis Gerhard. Pour se joindre à cette équipe, n'hésitez pas à contacter :
 - J.Marie Peter tél: 03.89.68.73.38 ou Denis Gerhard tél: 03.89.70.54.23 Vous serez les bienvenus.
- Nous avons débuté notre traditionnelle excursion du mois de juin par les visites guidées du Haut-Koenigsbourg, puis de la maison du pain à Sélestat et pour terminer cette journée chargée, par la visite très intéressante de Colmar.
 - Une séance de mini-golf à Weil clôtura la première moitié de l'année
 - L'automne démarra par l'organisation de notre guinguette à la fête du pain.
- Les membres de l'ACL disponibles le lundi après-midi, ont grandement profité du terrain de boules, les boulistes amateurs seraient heureux d'accueillir de nouveaux adeptes débutants ou confirmés.
- L'automne particulièrement agréable nous permit de faire quelques magnifiques randonnées pédestres dans les montagnes avoisinantes, surtout en semaine. Les retraités ont là aussi pu se régaler.

Souvenir de la visite à DSM à Village-Neuf



Les membres du comité de l'ACL vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2007.

ASSOCIATION LEITERWAGA

Dimanche 30 juillet 2006, les membres de l'association font leur sortie annuelle à Arisdorf (Bâle campagne), pour visiter l'Agro-Festival 2006...

Cette fête est organisée par une association de collectionneurs suisses, du nom FALNOWE ou *Freunde Alter Landmaschinen Nord West Schweiz*, une des nombreuses associations de ce genre en Suisse.

La fête s'est déroulée sous un magnifique soleil, sur un haut plateau de collines à l'écart du village, offrant une superbe vue panoramique jusqu'à l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

De nombreux passionnés ont présenté une centaine de vieux tracteurs (toutes marques, certaines typiquement suisses), au milieu de l'animation de dizaines de stands professionnels très divers et variés (animaux, alimentation, outils et matériels, ustensiles et engins, modèles miniatures...), et d'activités de démonstration de battage, de sciage de bûches, de labour, fauchage et fanage avec des machines différentes, ou encore des essais de quad sur circuit tracé...

Cette sortie annuelle motive les membres dans leur activité de restauration du mercredi après-midi, et en 2006, nous avons restauré :



Association « Leiterwaga »

fin janvier 2007 : encaissement passif au village...

(d'avance merci pour votre soutien et votre générosité!)

DELEGATION LOCALE DES 3 FRONTIERES

21, rue Barbanègre - 68330 Huningue

Tél./rép./fax: 03 89 67 95 85 E-Mail:dl.troisfrontières@croix-rouge.fr

> Ensemble, œuvrons pour un monde de Paix et de Folérance!

Les bénévoles de la Délégation Locale des Trois Frontières vous souhaitent

une Bonne et Keureuse Année 2007



el vous remercient pour votre soulien.

- 17/18 février Marche Populaire, Kappelen
- 10 mars Réunion Annuelle DL, Huningue
- 18 mars Loto, Blotzheim
- Vendredi 06 avril Marche Populaire, Village-Neuf
- Juin Bourse aux vêtements et jouets pour enfants, Village-Neuf
- 10 juin Petit Déjeuner Campagnard, Blotzheim
- 27 octobre Loto, Kappelen

BÉNÉTOLAT, PREMIERS SECOURS, EMPLOL. La Croix-Rouge fait son numéro O 820 16 17 18*

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 28 Avril 1945)

COMMUNICATION DE LA COMMUNAUTE DE BRIGADES DE GENDARMERIE DE SAINT-LOUIS/HAGENTHAL

CAMBRIOLAGES

Recrudescence en 2006 après une courte rémission en 2005

L'hiver approche. Entre chien et loup, et plus particulièrement avant les fêtes de fin d'année, les risques de cambriolages augmentent. Les gendarmes de la communauté de brigades de SAINT-LOUIS/HAGENTHAL constatent depuis plusieurs mois une recrudescence des cambriolages. Ce n'est certes pas alarmant, mais nous réagissons déjà en augmentant le nombre de patrouilles nocturnes.

Le cambriolage participe au sentiment d'insécurité et il est perçu comme une agression bien plus qu'une simple infraction. La conséquence la plus traumatisante du cambriolage est de très loin la perte des objets à valeur sentimentale, par définition irremplaçables, et à un second rang les angoisses que peuvent susciter à posteriori, la crainte de la récidive et le fait de savoir que des inconnus sont rentrés chez soi. De façon significative, les dégâts causés par les intrus et le vol des objets de valeur ou de liquidités arrivent au dernier rang des traumatismes que peut susciter, dans l'esprit des gens, la violation de domicile. Il y a bien là le signe que le cambriolage est vécu comme une atteinte à la personne et non seulement aux biens. Sa prévention est un véritable enjeu dans la lutte contre l'insécurité et l'inquiétude qu'elle nourrit.

Les cambrioleurs commettent souvent leur forfait à l'aide de tournevis ou de chignole. Ils s'introduisent par les dépendances, les portes de garage et les portes-fenêtres... Ils ont de plus en plus d'audace, ils opèrent souvent de nuit et peuvent s'introduire chez les habitants pendant leur sommeil. Alors, ne leur facilitez pas la tâche et suivez ces quelques conseils de sécurité.

- le soir, verrouiller porte et fenêtres et baisser les volets roulants.
- Dans les collectifs, verrouiller les portes palières.
- Brancher le système d'alarme, même pour une absence de quelques instants.
- Brancher votre alarme, même pendant votre présence, les cambrioleurs n'ont pas de scrupules à s'introduire subrepticement au rez-de-chaussée d'une habitation alors que les occupants dorment paisiblement à l'étage.
- Installer sur la porte d'entrée, une fermeture fiable, un viseur optique et un entrebâilleur.
- Éviter d'exposer des objets de valeur (PC, appareil photo numérique, tel. portable ...) Ranger échelles et outils après utilisation.
- Ne pas laisser traîner bijoux de valeur ou moyens de paiements facilement utilisables.

Les gendarmes déplorent parfois le manque de vigilance des propriétaires. Aussi, il est impératif de préserver le lien social et parler avec ses voisins. Pendant votre absence demandez à vos voisins/parents de « jeter un coup d'œil » de temps à autre, donnez les clés de votre maison à une connaissance plutôt que de les cacher sous le paillasson ou derrière un pot de fleurs, verrouillez toujours toutes les issues (prenez garde aux soupiraux des caves) et donnez un aspect « vivant » de votre intérieur pour préserver votre patrimoine.

Nous savons que vous faites preuve de sagacité, nous comptons sur votre civisme pour nous apporter tout renseignement susceptible d'orienter les enquêtes et permettre de confondre et interpeller les malfaiteurs. N'hésitez pas à appeler la gendarmerie même pour un renseignement qui peut paraître insignifiant. Nous ferons, dans le respect de la confidentialité, les vérifications et les recoupements nécessaires.

L'Adjudant **SCHLOUPT** Jean-Paul commandant la communauté de brigades de gendarmerie de SAINT-LOUIS /HAGENTHAL.

COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE NATIONALE

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE et plus largement, LES VIOLENCES INTRA FAMILALES

«Parler, c'est vivre; se taire, c'est mourir».

Les violences infra-familiales sont inacceptables.

Les violences infra-familiales sont un phénomène de société, elles touchent toutes les catégories sociales, toutes les cultures. Leur particularité est d'intervenir dans la sphère domestique, c'est-à-dire à l'abri des regards, plus rarement sur la voie publique.

Le droit pénal s'appuie sur la définition de la famille donnée par le code civil pour définir les infractions liées aux violences infra-familiales. De ce fait, il présente le parent comme le noyau de la cellule familiale et prend tant les ascendants, descendants que le partenaire de vie (conjoint, concubin, pacsé ou ex) comme auteurs ou victimes de violences.

Quelques données chiffrées(selon une enquête réalisée sur des femmes âgées de 20 à 59 ans):

1 femme sur 10 est victime de violences conjugales en France.

1 femme meurt tous les 2 jours et demi de violences conjugales en France.

20% des urgences médicales relèvent des violences conjugales.

De plus, selon l'Observatoire national Décentralisé de l'Action Sociale (ODAS), en 2005, 76 000 mineurs se trouveraient en situation dangereuse dans leur famille. Parmi ceux-ci, 19 000 seraient maltraités, 6 600 victimes de violences physiques, 5 500 d'atteintes sexuelles et 7 000 de négligences graves et de violences psychologiques.

La violence exercée sur des personnes âgées par leurs descendants existe en France mais peu de chiffres sont exploitables; le sujet étant encore plus tabou que la violence faite aux femmes et aux enfants.

Coups de poings, gifles, blagues humiliantes, séquestration, étranglement, brûlures, coups de couteau, fractures, sévices sexuels, sarcasmes, harcèlement, mépris, tortures, mutilations, roulette russe, éclats de voix, dénigrement, menaces, mauvais traitements, destruction de biens, ordres contradictoires. La violence infra-familiale est, dans une relation privée ou privilégiée, un processus au cours duquel l'un des partenaires utilise la force ou la contrainte pour assurer sa domination sur l'autre. Cette violence prend différentes formes: verbale, psychologique, physique, sexuelle, économique (privation de ressources).

Quelle que soit la forme qu'elle revêt, la violence n'est pas accidentelle. Elle constitue un comportement inacceptable puni par la loi.

Il n'existe pas de profil-type d'auteurs ou de victimes de violences infra-familiales.

La violence infra-familiale se développe par cycles de plus en plus rapprochés, dont l'intensité et la fréquence peuvent conduire à la mise en danger de la vie de la victime et de ses enfants. Cette dernière constitue un abus de pouvoir et de confiance.

L'isolement, la honte, le poids des idées reçues, les sentiments d'échec et de culpabilité plongent les victimes dans le silence, les empêchant d'agir et d'envisager une issue à la souffrance.

Le rôle de la gendarmerie:

L'ensemble des unités de gendarmerie du Haut-Rhin fait de la lutte contre les violences intrafamiliales une priorité.

A cet égard, il existe dans chaque brigade de gendarmerie du département un gendarme référent formé dans le domaine des violences intra-familiales.

Toute unité de gendarmerie est tenue de recevoir la plainte d'une personne victime de violences conjugales qui se présente dans une brigade.

La plainte est recevable même en l'absence de certificat médical préalable. Si la victime ne souhaite pas déposer plainte, les faits sont consignés sur un procès verbal de renseignement judiciaire.

Le gendarme qui accueille une victime de violences intra-familiales adopte une attitude propre à rassurer la victime, lui donne toutes les informations utiles sur la procédure à suivre (droits de la victime, modalités pratiques,....) et l'informe sur les dispositifs sociaux existants (en la guidant vers une association adéquate qui la prendra en charge, la soutiendra).

En tout état de cause, si la victime possède son libre arbitre en matière de retrait de la décision de plainte, cette dernière doit être avisée que ce retrait éventuel n'entraînera pas de facto un classement sans suite de la procédure: seul le Procureur de la République a l'opportunité des poursuites à l'encontre de l'auteur de l'infraction.

La gendarmerie est également susceptible d'intervenir au domicile des victimes suite à leur appel ou à celui d'un tiers témoin des scènes de violences. Toute personne tierce témoin d'une scène de violences est tenue d'intervenir sous peine de tomber sous le coup d'une non assistance à personne en danger.

La protection physique de la victime, et de celle de ses enfants le cas échéant, constitue la première préoccupation des forces de l'ordre intervenantes.

Lorsque des actes de violences caractérisés sont constatés, et ce quel que soit leur degré de gravité, les gendarmes peuvent interpeller immédiatement le mis en cause et le placer en garde à vue. Si l'auteur de violences n'est pas placé en garde à vue, un hébergement de la victime et de ses enfants en urgence est organisé, en faisant appel aux services sociaux (et ce, même de nuit).

Des circonstances exceptionnelles peuvent justifier que le mis en cause soit laissé en liberté après l'intervention de la gendarmerie et reconvoqué ultérieurement à l'unité de gendarmerie saisie.

Dans tous les cas, la victime est invitée à se rendre aux urgences de l'hôpital afin d'être examinée. De même, elle est également invitée à se présenter à la gendarmerie saisie pour y déposer plainte.

Quoi qu'il en soit, le gendarme saisi de l'affaire recontactera dans les 48 heures de l'intervention au domicile la victime afin de faire le point avec elle et afin de s'assurer de sa sécurité.

Le législateur français a bâti tout un arsenal juridique depuis 1989 pour lutter plus efficacement contre les violences intra-familiales.

Par exemple, la loi du 26 mai 2004 relative au divorce a instauré un dispositif permettant à l'époux victime de violences conjugales, de saisir le juge aux affaires familiales pour solliciter, au terme d'une procédure contradictoire, l'éviction de son conjoint du domicile conjugal. Ou encore, tel est le cas de la loi du 4 avril 2006 qui étend la circonstance aggravante de conjoint, concubin ou pacsé à l'ancien conjoint, concubin et pacsé pour l'ensemble des atteintes aux personnes.

Malgré une prise en compte de plus en plus forte de la part des pouvoirs publics et de certains professionnels, les violences intra-familiales demeurent un grave problème de société et de santé publique.

Le soutien aux victimes ne peut pas être qu'une affaire de spécialistes.

Dans ces situations de violences, le silence des proches ou des témoins des faits n'est pas admissible.

TOUT CITOYEN DOIT SE SENTIR CONCERNE.

Victimes, quelle que soit votre situation, vous devez réagir: des solutions légales et sociales existent pour vous venir en aide et vous sortir de ce cycle de violences: parler, c'est vivre; se taire, c'est mourir...

VICTIMES, BRISEZ LE SILENCE!



NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS

- BRIGADE DE GENDARMERIE (24 heures/24): 03 89 69 15 40 (brigade de Saint-Louis) dans chaque unité de gendarmerie de votre circonscription, un gendarme référent violences: intra-familiales est à votre écoute.
- UNITE DE MEDECINE LEGALE DU CENTRE HOSPITALIER EMILE MULLER DE MULHOUSE: 03 89 64 61 49
- SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES: ACCORD 68: 03 89 56 28 88 (11 avenue Robert Schuman à Mulhouse)
- SOUTIEN FEMMES BATTUES- SOLIDARITÉ FEMMES (24 heures/24): 03 89 70 02 21 (1 avenue de Bâle à Saint-Louis)
- MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT: 03 89 80 11 67 (31 Grand Rue à Mulhouse)
- CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES (CIDF): 03 89 60 45 43 (20 avenue Kennedy à Mulhouse)

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE (7 jours/ 7 et 24 heures/24): 119



VOUS ETES VICTIME DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

- BRISER LE SILENCE:

Dans une situation de danger, en tant que victime, vous avez le droit de partir et de vous réfugier, avec vos enfants le cas échéant, dans l'endroit de votre choix.

Si vous le souhaitez, vous pouvez signaler votre départ et porter plainte auprès des services de gendarmerie compétents.

Dans une situation de crise et de violence, face à l'urgence et au danger, vous pouvez appeler la gendarmerie qui interviendra à votre domicile pour vous porter secours et assurer votre protection.

- IMAGINER UN SCENARIO DE PROTECTION:

Si un épisode violent se prépare, comment se protéger, à qui faire appel,...?

Noter et apprendre par cœur les numéros de téléphone importants (gendarmerie, associations d'aide aux victimes, famille, voisins,....).

Identifier les personnes pouvant vous venir en aide en cas d'urgence.

Convenir d'un code de communication avec une personne proche (qui peut elle-même avertir les services de gendarmerie).

Informer les enfants sur la conduite à tenir.

Préparer un sac de départ, à mettre si possible en lieu sûr (linge, argent, carnet d'adresses personnel, double de clés de maison et de véhicule, papiers officiels, certificats médicaux éventuels, documents importants,....).



Wyanacht-Zyt

Oh wia schnall vergot dia Zyt
Vor d'r Deera stoot d'Wyanacht-Zyt
Dia Zyt, wo Freda und Liabi tuet
verchenda
As freue sech dia Grossa und o d'Chender

Ja Liabi und Freda, esch doch wunderscheen Dass esch wia d'Sunna en der Natur Liabi esch, was zum Laba g'heert Also Mensch, geb der Mieh, besch net so stur

Mensch du grossa, dank jetz draa Loss vo dim überfluss, dana aermschta teil dra ha Dana Chranka, wo g'fesselt sen am Bett Und jedem andera, wo kei Arbet het

Dorum nutza mer dia Wyanachts-Zyt Zum stimuliara, da Labens-Elixir Ziara d'r Tannenbäum, bund und gletzrig Das wär s'Rezapt fe s'ganze Johr

A propo! net vergassa, s'esch jo woor En a paar Tag esch ney-Johr Ich wensch euch alla vu ganzem harza Gesuntheit, Gleck und vel Humor Gueti Zyt, und bis zum nächschta Johr.

Agnès Gutzwiller